

APPEL À PROPOSITIONS 2019

Évènements scientifiques transfrontaliers dans les universités de l'UniGR

A) Propos préalables

L'Université de la Grande Région-UniGR est le groupement universitaire des universités de Kaiserslautern, Liège, Lorraine, Luxembourg, Sarre et Trèves, dont l'objectif est de faire figure de modèle en Europe et à l'échelle internationale en participant activement à la mise en place d'un espace commun d'enseignement supérieur et de recherche dans la Grande Région et en Europe.

Les demandes d'obtention du label UniGR et d'un soutien financier pour l'organisation d'évènements scientifiques à caractère transfrontalier s'effectuent dans le cadre du présent appel à propositions et via le formulaire de demande se trouvant en annexe.

Des évènements scientifiques (écoles d'été, conférences, congrès, colloques, ateliers scientifiques, etc.) à caractère transfrontalier, c'est-à-dire organisés de manière conjointe par des enseignants-chercheurs, instituts, facultés etc. de plusieurs universités membres du groupement UniGR sont susceptibles d'obtenir le label UniGR et un soutien financier.

Le présent appel à propositions s'adresse à toutes les disciplines scientifiques. Le fait de s'intégrer dans l'un des domaines-phares de l'UniGR (Science des matériaux et utilisation rationnelle des ressources, Biomédecine et Border Studies) sera un avantage pour l'obtention du label et d'un soutien financier.

Dans le cadre des 10 ans de l'UniGR, qui sont célébrés tout au long de l'année académique 2018-2019, les universités partenaires ont décidé de réitérer leur engagement européen et mettre en valeur dans le contexte de l'UniGR leurs activités scientifiques à caractère européen. C'est pourquoi les manifestations scientifiques à dimension européenne et traitant de l'Europe seront soutenues prioritairement lors de la première campagne de l'appel.

Les demandes doivent être déposées dans le cadre des 2 campagnes de l'appel 2019 :

- **jusqu'au 22 mars 2019 pour des évènements qui se dérouleront entre mai et décembre 2019 ;**
- **jusqu'au 27 septembre 2019 pour des évènements qui se dérouleront entre novembre 2019 et mai 2020.**

Les porteurs recevront une réponse dans un délai de 4 à 5 semaines.

B) Bénéficiaires et nature du soutien

Cet appel à propositions s'adresse exclusivement aux opérateurs des universités partenaires (enseignants-chercheurs, laboratoires, instituts, écoles doctorales, facultés...) du groupement UniGR.

Soutien financier :

Le soutien financier accordé pour l'organisation d'un évènement scientifique ne pourra pas excéder 30% du budget total de l'évènement, dans la limite des 2.000 euros par évènement. Dans le cas d'une série d'évènements, il sera possible de déposer une nouvelle demande lors d'une campagne ultérieure, afin de financer plusieurs évènements d'un même cycle ou d'une même série.

L'enveloppe budgétaire dédiée à cet appel à propositions s'élève à 5.000 euros par campagne.

Soutien à la communication :

Grâce à l'obtention du label UniGR, les événements bénéficieront :

- d'une visibilité accrue au sein du groupement UniGR et au-delà, soutenue par les multiples canaux de communication dont dispose l'UniGR (newsletter, site internet, rapports d'activités, etc.),
- d'outils de communication de base (guide d'utilisation de l'identité visuelle, photos et cartes pour illustration) mis à disposition des organisateurs par l'UniGR.

C) Critères d'éligibilité, principe de sélection et les modalités financières

Les critères suivants devront être remplis par les événements scientifiques afin de prétendre à l'obtention du label UniGR et d'un soutien financier :

- Qualité scientifique, pertinence et caractère innovant de la thématique scientifique.
- Caractère transfrontalier de l'équipe organisatrice (idéalement un minimum de 3 universités UniGR issues de 2 pays).

Le caractère pérenne des événements scientifiques proposés sera pris en compte dans la sélection.

La sélection des événements scientifiques qui recevront le label UniGR et un soutien financier s'effectuera sous la responsabilité du Comité de coordination de l'UniGR, composé d'un représentant de la direction des six universités membres.

Les porteurs des événements scientifiques devront, dans le formulaire, présenter le budget global de leur événement (y compris les autres financements sollicités) et indiquer à quelles fins la subvention demandée sera utilisée.

L'UniGR se réserve le droit d'effectuer des propositions de modification aux porteurs sur le montant de la subvention demandée.

La subvention sera versée par le Bureau central de l'UniGR après l'évènement. Les porteurs devront envoyer un court rapport (sous forme d'article qui sera utilisé dans des supports de communication par l'UniGR), une liste de présence signée des participants, du programme de l'évènement et un exemplaire de chaque support de communication utilisé dans un délai de 4 semaines après la fin de l'évènement.

D) Obligations des porteurs

Les porteurs des événements scientifiques devront en contrepartie de l'obtention du label et d'un soutien financier :

- Indiquer clairement l'appartenance de leur événement scientifique à l'UniGR, en apposant au nom retenu le préfixe « UniGR » (par exemple : « UniGR Summer School in European Law » ou « UniGR Workshop in Nanomaterials »).
- Utiliser le logo de l'UniGR et le logo des 10 ans de l'UniGR, et respecter l'identité visuelle en lien avec ceux-ci.
- Dans la mesure des places disponibles et de la taille de l'évènement, inviter des chercheurs, doctorants, post-doctorants des universités membres de l'UniGR à participer.
- Diffuser dans des délais raisonnables au Bureau central et au correspondant UniGR de l'université dépositaire les informations exactes sur l'évènement, afin qu'une communication efficace et pertinente puisse être mise en place.
- Prévenir le Bureau central et le correspondant UniGR de l'université dépositaire de toute modification dans le cadre de l'évènement (modification dans le consortium, annulation, changement de date, de lieu, etc.).

E) Formalisation de la demande

La demande d'obtention du label UniGR et d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à propositions est déposée par un porteur (émanant d'une université de l'UniGR) au nom de l'équipe organisatrice transfrontalière et comprend :

- le formulaire de demande dûment rempli (en français et allemand ou en anglais) (voir annexe 1) ;
- le programme prévisionnel ;
- le budget global de la manifestation (voir annexe 2) ;
- une lettre de soutien / une attestation assurant de la qualité scientifique de l'évènement émanant d'un représentant du conseil scientifique ou équivalent émanant de l'université du porteur (voir annexe 3).

La soumission par email du dossier de candidature s'effectue auprès du Bureau central de l'UniGR (coordonnées ci-après).

F) Contacts

Le correspondant UniGR de l'université du dépositaire est à la disposition de celui-ci dans la préparation de la demande.

Le Bureau central est à la disposition des dépositaires sur les questions administratives en lien avec l'appel à propositions.

Bureau central de l'UniGR

Maria Hegner

Tel. : +49 681 301 40 803

Mail : maria.hegner@uni-gr.eu

Universität des Saarlandes

Carola Hodyas

Tel. : +49 681 302 50 39

Mail : c.hodyas@ugr.uni-saarland.de

Université de Liège

Florence Hautekeer

Tel. : +32 63 230 909 ou +32 43 669 713

Mail : fhautekeer@ulg.ac.be

Technische Universität Kaiserslautern

Sophia Dorka

Tel. : +49 631 205 4353

Mail : sophia.dorka@verw.uni-kl.de

Université du Luxembourg

Mareike Wagner

Tel. : +352 46 66 44 9676

Mail : mareike.wagner@uni.lu

Université de Lorraine

Valérie Borie

Tel. : +33 3 72 74 05 15

Mail : valerie.borie@univ-lorraine.fr

Universität Trier

Anna Weinand

Tel. : +49 651 201 4495

Mail : unigr@uni-trier.de